

L'AESH référent dispose d'une lettre de mission qui précise ses priorités d'action. Il assure une fonction d'accompagnant des élèves et des AESH.

Sous la responsabilité du SRFD il assure une fonction de personne ressource :

• **Auprès des AESH :**

- en apportant un appui méthodologique aux accompagnants d'élèves en situation de handicap ainsi qu'un soutien spécifique à ceux nouvellement recrutés ;
- en contribuant aux travaux conduits à l'échelon régional en vue de capitaliser les bonnes pratiques et outils en matière d'accompagnement d'élèves en situation de handicap ;
- en étant vecteur de communication entre la DGER et le SRFD et les AESH (via un dossier RESANA, liste de diffusion, diffusion du VADEMECUM...)
- en organisant une journée annuelle d'échanges de pratiques

• **Auprès du SRFD :**

- en contribuant au recueil d'informations relatives à l'accompagnement des élèves au sein des établissements par les AESH
- en recueillant les besoins de formation des AESH

PROFIL

L'AESH référent est un pair expérimenté des AESH qui a une triple mission : accompagnement des élèves, accompagnement des AESH, aide auprès du SRFD.

MISSIONS

- Accompagner les élèves en situation de handicap
- Apporter une aide professionnelle et technique relative aux missions des AESH ; contribuer, lorsque nécessaire, à la compréhension de situations
- Accompagner de manière ponctuelle ou suivie les AESH nouvellement nommés
- Soutenir les AESH en difficulté par du tutorat par exemple
- Contribuer à l'appropriation de gestes, postures et outils professionnels
- Participer à la formation continue et modulaire des AESH en apportant un témoignage d'expérience
- Relayer les besoins spécifiques de formation des AESH

La prise en charge de ces missions correspond à une décharge de service de 2h hebdomadaire

COMPÉTENCES

- Capacité d'écoute et de communication
- Capacité de travail en équipe
- Disponibilité, dynamisme
- Esprit d'initiative
- Respect du cadre éthique et déontologique
- Capacité à organiser une réunion et l'animer, mutualiser sa pratique
- Capacité de rédaction
- Compétences dans l'utilisation des outils informatiques.
- Connaissance de l'environnement institutionnel